

Image not found or type unknown



Pension contributive entretien et d'education

Par **pepprince**, le **04/09/2008** à **18:57**

je suis en garde alterné ,j'ai 2enfants et je dois donner au titre d'une pension "part contributive a l'entretetien et l'education des enfants" la somme de 200 eurornrle probleme est que je ne sais pas ce qu'on entend par la et ma femme me demande constamment de participer a tous les fraisrnrncantine,vetements,rentrée scolaire,coiffeur....rnrndois je vraiment participer pour moitier ou doit elle se debrouiller avec cette sommernmerci de votre réponse